

Aide-mémoire pour l'animation d'ateliers à distance (enseignants)

Vous avez choisi de relever le défi de recevoir un juriste bénévole dans votre classe virtuelle, mais ne savez pas par où commencer? Voici un petit guide pour vous accompagner.

À faire quelques semaines avant la tenue de l'atelier :

- Déterminer quelle plateforme web sera utilisée (consultez le tableau comparatif des options d'interactivité, plus bas sur cette page). Partager cette information avec le juriste.
- Créer un événement sur la plateforme choisie et faire parvenir un lien de connexion aux élèves et au juriste bénévole.
- Pour l'atelier *Chois ton camp*, des exercices préparatoires sont fournis en annexe de ce document.

Séparation des tâches entre vous et le juriste bénévole :

Vous devez être présent tout au long de l'atelier. Naturellement, votre rôle consistera à gérer les élèves et les dérangements potentiels, un peu comme si vous étiez dans une vraie classe. Par exemple, les élèves qui oublient d'éteindre leurs micros. Vous pouvez également intervenir lorsque le niveau de participation des élèves est trop bas et empêche la bonne tenue de l'activité.

Le rôle du juriste bénévole est d'animer la présentation, comme il le ferait dans un contexte normal : donner les informations sur le contenu juridique, répondre aux questions des élèves et leur donner le droit de parole.

Le plus important est de s'entendre avec le juriste sur une séparation des tâches qui vous convient.

Les plateformes les plus populaires et leurs fonctionnalités :

	Lever la main	Apposer des marques	Réactions positive/négative	Séparation en sous-groupes	Sondages	Clavardage	Contrôle des micros par l'animateur
Teams	X	X**	X**	X**		X	
Zoom	X	X	X	X	X	X	X
GoogleMeet*						X	X

* GoogleMeet utilisé seul contient peu de fonctionnalités. Cependant, plusieurs extensions fiables et gratuites sont disponibles, comme *Gridview* ou *Nod reactions*. Informez-vous auprès de votre conseiller T.I

** Ces changements ont été annoncés pour la prochaine version, qui **devrait** être en ligne pour la rentrée scolaire 2020.

Lever la main :

Pratique afin que les élèves puissent faire part de leur envie de s'exprimer. Il peut par contre parfois être complexe de se souvenir de l'ordre de prise de parole. L'outil *lever la main* peut également se substituer à l'outil *Réactions* si la plateforme choisie n'offre pas cette option. Par exemple, vous pouvez demander aux élèves s'ils sont d'accord avec un énoncé. Ceux qui sont d'accord lèvent la main. Attention toutefois : lorsqu'un élève lève la main, elle ne se baisse pas automatiquement. Rappelez aux élèves de baisser leur main entre chaque question.

Apposer des marques :

La possibilité d'apposer des marques sur une présentation partagée est très riche en possibilités pour l'animation. L'animateur peut offrir un choix de réponse visuel ou un continuum sur lequel les élèves pourront apposer des marques pour indiquer leurs préférences.

L'animateur peut également offrir un choix de réponse et demander aux élèves de mettre une marque près de la réponse qu'ils croient être la bonne :



On voit ainsi rapidement que la majorité des élèves sont en accord avec l'énoncé. De plus, il peut s'agir d'une excellente alternative pour recueillir des commentaires de façon anonyme. Cependant, cette option n'est possible que lorsqu'un animateur partage son écran.

Cette option comporte aussi des désavantages. Il est impossible de s'assurer que chaque élève n'appose qu'une seule marque ou d'associer une marque à un usager. De plus, il ne faut pas oublier de demander aux élèves d'effacer les marques qu'ils ont apposées.

Réactions positives/négatives :

Cette fonctionnalité peut servir à faire voter les élèves. Par exemple, pour l'atelier *Choisis ton camp*, les élèves doivent se positionner pour ou contre un énoncé. Pour simplifier les interactions, les élèves peuvent voter et leurs votes sont directement visibles pour tous.

Séparation en sous-groupes :

Cette option, mieux connue sous l'appellation anglophone *Breakout rooms*, est très utile lorsque l'enseignant souhaite faire travailler ou discuter les élèves en petits groupes. Par exemple, si les élèves doivent préparer des arguments en vue de défendre une position, ils peuvent le faire dans ces plus petites « salles ». Le juriste et vous-mêmes pouvez ensuite intégrer chacun des sous-groupes à tour de rôle afin de vous assurer que l'activité suit son cours normal.

Sondages :

L'outil sondage est très efficace pour connaître rapidement l'opinion des élèves. L'utilisation de cet outil est simple, mais nécessite de préparer les sondages à l'avance.

Clavardage :

Le clavardage peut permettre aux élèves de communiquer avec le ou les animateurs s'ils ont des questions ou des problèmes techniques. Il est bien sûr important de préciser aux élèves l'usage que l'on souhaite qu'ils fassent de l'outil clavardage. Par exemple, les élèves doivent-ils y inscrire leurs questions, voire même utiliser le chat pour répondre aux questions posées par le juriste?

Contrôle des micros par l'enseignant :

Il est très pratique que l'enseignant puisse fermer et ouvrir les micros de certains élèves afin de contrôler les tours de paroles. De plus, vous pouvez également fermer les micros de ceux qui auraient oublié de le faire afin d'éviter la cacophonie ou les bruits de fond.